

Ne tondez pas les fossés!

Depuis maintenant quelques années, nous demandons aux résidents de nettoyer les fossés devant leur propriété en enlevant les déchets, les pierres, bâtons ou autres matériaux similaires et ainsi s'assurer qu'aucun débris ou sédiments ne s'accumulent empêchant l'eau de pluie de circuler librement. Toutefois, certains citoyens ont commencé à tondre l'herbe dans le fossé et à y faire du terrassement ce qui entraîne des conséquences.

La végétation dans les fossés joue un rôle de stabilisation et de filtration du sol minimisant l'érosion. L'absorption de l'eau dans le sol se fait mieux ce qui réduit le débit d'eau qui circule contribuant ainsi à retarder l'érosion et prévenir l'effondrement des talus. On sait par exemple que les quenouilles ont la capacité d'absorber les métaux lourds tels le plomb et le mercure.

La nature humide de plusieurs fossés est un milieu idéal où poussent une panoplie de fleurs sauvages telles les asters, les marguerites, les impatiences, les silènes enflés, les épervières, les iris, les eupatoires pourpres et les vesces, pour ne nommer que celles-là. Elles attirent les abeilles, les papillons et d'autres insectes aimés des oiseaux-mouches, toutes des espèces menacées par la perte d'habitats naturels. On retrouve un bon exemple de ce type d'habitat le long de la route 364, entre la Côte St-Gabriel et la rue Meadowbrook.

Pour ces raisons, en plus des coûts d'entretien, le Ministère des transports en est à repenser sa politique de tonte des terre-pleins sur les autoroutes. Certaines sections de la route 417 sont seulement tondues à l'automne, une fois que les plantes sont mortes.

Il est possible que certaines espèces envahissantes telle l'herbe à poux puissent pousser, mais elles peuvent être arrachées manuellement sans affecter les plantes autour. Alors ranger votre tondeuse et laissez ce jardin naturel pousser!